PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DU PRÉSIDENT

Pour décision

1. OBJET

Le présent document vise à ce que le Conseil d'administration entérine le budget du Président fixé à 275 000 dollars pour les six mois à venir (juillet-décembre 2012), à partir du programme de travail présenté dans l'annexe 1.

2. DÉCISION RECOMMANDÉE

Le Conseil d'administration est invité à entériner la décision suivante :

> **BOD/2012/06-XX - Budget du Président du GPE :** Le Conseil d'administration entérine le budget du Président du GPE fixé à 275 000 dollars pour la période comprise entre le 1er juillet et le 31 décembre 2012, à partir du programme de travail présenté dans l'annexe 1 du document BOD/2012/06-DOC 10.

3. CONTEXTE

La Charte du Partenariat mondial pour l'éducation (« Partenariat mondial » ou « GPE ») et le document sur la gouvernance du Fonds du GPE exigent que le budget du Président soit approuvé chaque année par le Conseil d'administration. Étant donné que le mandat du Président expire au 31 décembre 2012, un budget à six mois est présenté. Au cas où le Conseil d'administration prolongerait le mandat du Président, un budget et un programme de travail supplémentaires seront présentés à la prochaine réunion face à face du Conseil d'administration.

4. MOTIFS DE LA RECOMMANDATION

4.1 Depuis la nomination du Président en novembre 2009, les thèmes prioritaires sont les suivants :

- œuvrer pour/préconiser une large participation du Partenariat mondial et du Secrétariat à un processus de réformes axées sur les résultats (plutôt que sur les contributions) et sur l'efficacité opérationnelle ;
- préparer et présider les réunions du Conseil d'administration, présider le Comité consultatif financier à titre provisoire ;
- déclencher une mobilisation de ressources (à court terme et à long terme). Exemples : réussite de la démarche adoptée à Copenhague en 2011, qui visait à reconstituer les ressources en fonction de la réalisation de résultats, la restructuration du Partenariat ;
- faire mieux connaître le Partenariat mondial comme un exemple d'efficacité de l'aide au niveau des pays et prôner les investissements dans l'éducation par le biais de présentations et d'une participation à de nombreux forums mondiaux et régionaux. Exemples :
 - 4e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, en Corée ;
 - ouverture de la réunion de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies ;
 - présentations à des manifestations portant sur divers sujets tels que l'éducation dans les États fragiles ou l'importance d'investir dans l'éducation des filles ;
 - réunions avec les parlementaires et témoignages devant les parlementaires ;
 - réunions avec de nombreuses organisations de la société civile et organisations non gouvernementales ;
 - réunions avec des ministres de l'Éducation et d'autres représentants des pays en développement partenaires visant à ce qu'ils se mobilisent plus au sein du Partenariat mondial ;
 - représentation du Partenariat mondial au Forum économique mondial et à la fondation *Worldwide International Student Exchange (WISE)*.

4.2 Les priorités stratégiques du Président pour les six mois à venir qui orientent le programme de travail s'appuient sur les travaux déjà entamés, à savoir notamment :

- promouvoir les nouvelles réformes du Partenariat mondial, sur le plan programmatique et opérationnel ;
- mettre la dernière main au Plan stratégique du GPE 2012-2015 et aider à sa mise en œuvre ;
- examiner les modalités d'accueil du Secrétariat et assurer la mise en œuvre des résultats de l'examen tel que déterminé par le Conseil d'administration ;
- déclencher une mobilisation de ressources : suivi de la démarche adoptée à Copenhague en 2011, qui visait à reconstituer les ressources et s'est révélée une réussite ; élargir la base de donateurs pour intégrer de nouveaux donateurs (gouvernements ; secteur privé ; fondations privées) ;
- participer à l'Initiative prise par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en matière d'éducation et plaider l'importance de l'éducation à l'occasion d'autres manifestations et forums qui auront lieu après 2015 ;
- donner une impulsion politique et intellectuelle au Partenariat mondial ;
- faciliter la prise de décision et convoquer/présider les réunions du Conseil d'administration ainsi que les autres réunions du GPE et examiner les modalités de gouvernance mises en place suite à la procédure de réforme ;
- représenter le Partenariat mondial dans les instances publiques et politiques.

Le programme de travail détaillé du Président pour les six mois à venir figure dans l'annexe 1.

5. IMPLICATIONS POUR LES RESSOURCES DU FONDS DU GPE

5.1 Le budget du Président est actuellement financé par le Fonds du GPE, sous l'égide de l'UNESCO, qui est membre du Partenariat mondial. Il est prévu de transférer 275 000 dollars à l'UNESCO pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2012, l'objectif étant de renforcer la position du Président.

5.2 Le budget du Président comprend le salaire du Président, ses frais de déplacement, les frais de recrutement à temps partiel d'un consultant chargé d'aider au partage des connaissances en matière d'éducation ; et les coûts afférents à un consultant à l'appui de l'examen des modalités d'accueil.

Annexe 1 : Programme de travail du Président (1er juillet - 31 décembre 2012)

Objectifs primordiaux : 1) Prêter son concours au renforcement du Partenariat mondial ; 2) Œuvrer dans le sens de capacités de mobilisation de ressources durables et à long terme ; et 3) Accroître la visibilité de l'éducation et mieux faire connaître le Partenariat mondial

		2012	
Objectifs	**Livrables**	**Q3**	**Q4**
1) Prêter son concours au renforcement du Partenariat mondial	- Mettre la dernière main au Plan stratégique du GPE 2012-2015 et aider à sa mise en œuvre	X	X
	- Mettre la dernière main au présent examen des modalités d'accueil du Secrétariat et poursuivre la mise en œuvre du résultat de cet examen tel que décidé par le Conseil d'administration	X	X
	- Mener l'examen des groupes représentés au Conseil d'administration	X	X
	- S'efforcer encore d'accroître la mobilisation des groupes représentant les pays en développement partenaires par le biais de consultations directes et de communications régulières	X	X
	- Convoquer, présider et animer les réunions du Conseil d'administration et les autres réunions du GPE	X	X
	- Aider le Conseil d'administration à prendre des décisions - notamment sur le plan stratégique et politique - et assurer un suivi pour vérifier que les décisions sont bien appliquées	X	X
	- Promouvoir, au sein du Partenariat mondial, de nouvelles réformes axées notamment sur les résultats et sur l'efficacité opérationnelle	X	X
	- Apporter son concours au renforcement du Secrétariat	X	X
2) Œuvrer dans le sens de capacités de mobilisation de ressources durables et à long terme	- Travailler de concert avec le Conseiller principal à la reconstitution des ressources et avec le Directeur du Secrétariat/l'administrateur général au suivi concret, assorti d'un échéancier précis, de tous les engagements pris à l'occasion de la réunion sur la reconstitution des ressources qui a eu lieu à Copenhague en 2011	X	X
	- Continuer à coopérer avec les donateurs existants et resserrer les liens avec eux	X	X
	- Identifier et mobiliser de nouveaux donateurs (donateurs émergents et autres gouvernements donateurs ; secteur privé ; fondations)	X	X
	- Travailler de concert avec la Banque mondiale afin de faciliter le recours aux financements de l'IDA pour l'éducation	X	X
	- Chercher des moyens de financement innovants	X	X
	- Prêter son concours au renforcement de la capacité du Secrétariat en ce qui concerne la communication et la mobilisation des ressources	X	X
3) Accroître la visibilité de l'éducation et mieux faire connaître le Partenariat mondial	- Représenter le Partenariat mondial à l'occasion de réunions, de discussions ou de manifestations en rapport avec les objectifs de développement mondiaux d'après 2015 (exemple : participer à l'Initiative prise par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en matière d'éducation)	X	X
	- Représenter le Partenariat mondial lors de grandes manifestations internationales et de groupes de discussion et faire des présentations lors de manifestations ou de conférences importantes sur les OMD, l'éducation, le Partenariat mondial et/ou le développement international	X	X
	- Accroître la mobilisation de la société civile, des fondations partenaires et des partenaires du secteur privé	X	X
	- Voir et chercher comment mieux faire connaître le Partenariat mondial	X	X
	- Avoir recours plus largement aux médias sociaux	X	X
	- Mobiliser les médias sur les sujets touchant à l'éducation, en général, et au Partenariat mondial, en particulier	X	X
	- Témoigner devant les parlementaires/se réunir avec eux	X	X